

Le Cardinal nous parle

M. ALFRED CHARPENTIER
8609 DE GASPE
MONTREAL



VOL. XXIX — No 5

Montréal, 6 février 1953

Dès son arrivée à Montréal, S. E. le cardinal Léger, dans deux allocutions différentes, a abordé des problèmes qui nous concernent directement. D'abord à l'église Notre-Dame, il a proposé à tous les fidèles un examen de conscience; ensuite, devant les membres du Club Richelieu, il a traité du problème social. Le Travail reproduit ces deux textes pour permettre à ses lecteurs de les méditer. Ce sont deux messages importants.

Pas de crise?

Le ministre provincial du Travail, M. Antonio Barrette, a prononcé en fin de semaine dernière, à l'Assemblée législative, un discours qui nous a fort intéressés.

Le ministre n'y développait qu'une seule idée, n'insistait que sur un point. D'après lui, et c'est ce qu'il s'appliquait à prouver, il n'y a pas, dans la province de Québec, de "crise aiguë" en matière sociale. De l'avis du ministre, la paix sociale règne au Québec en dépit de certains conflits isolés.

* * *

Que penser de ce discours?

Pour notre part, nous sommes à la fois en accord et en désaccord avec le ministre, comme nous allons l'expliquer en deux mots.

La paix sociale règne au Québec. Dans un certain sens, cela est vrai. Si l'on considère en effet que 95% environ des contrats de travail se renouvellent chaque année sans grèves; que plus de 60% se renouvellent sans recours à l'arbitrage ni même à la conciliation, on peut dire que la paix règne et que les relations patronales-ouvrières ne traversent pas de crise aiguë.

Sur ce point, il faut donner raison au ministre. Non sans noter toutefois le paradoxe de cette démonstration en Chambre. Car, voici quinze jours à peine, le premier ministre et le ministre du Travail s'époumonnaient à dénoncer les "chefs ouvriers irresponsables", les "leaders inspirés de Tim Buck et de Fred Rose", les "philo-communistes qui travaillaient à créer du désordre pour préparer l'avènement de la révolution".

N'est-ce pas étonnant ce que la situation peut changer, en quinze jours? Car ces chefs ouvriers dénoncés comme des subversifs, ce sont eux-mêmes qui négocient les contrats de travail dans la majorité des entreprises québécoises et qui contribuent à cette "paix sociale" que le ministre s'est plu à vanter la semaine dernière...

* * *

Mais il faut dire aussi en quoi nous ne sommes pas d'accord.

Car s'il n'existe pas de crise aiguë entre patrons et ouvriers, si la lutte des classes ne sévit pas chez nous, il existe tout de même une crise sociale grave.

C'est la crise de l'autorité civile qui refuse de mettre à la raison le petit nombre des employeurs antisyndicaux, qui refuse aussi d'administrer nos lois ouvrières avec l'impartialité qui s'impose.

Qui niera en effet que la Johns Manville, en 1949, et l'Associated Textiles, en 1953 (je cite deux exemples extrêmes) ne constituent une menace pour le droit d'association? Or, il s'agit bien là de cas isolés, selon l'expression du ministre, si le gouvernement acceptait de mettre à la raison ces employeurs récalcitrants. Mais quand ces gens-là peuvent menacer le syndicalisme avec la complicité facile de l'Etat, un tel fait ne constitue-t-il pas en lui-même une crise aiguë? Est-ce qu'alors la paix sociale tout entière ne se trouve pas en danger?

Le jour où M. Barrette l'aura compris, peut-être aurons-nous une paix sociale véritable. Mais aussi longtemps qu'il feint de ne pas comprendre pour rester toujours et en tous points fidèle à son chef, nous ne pouvons pas être en accord complet avec lui.

Et des discours comme celui qu'il vient de prononcer cachent une part trop importante de la vérité pour que nous les trouvions bienfaisants.

Gérard PELLETIER.

A Notre-Dame

Question à se poser

Mes Frères, vous respectez l'Eglise. Votre présence ici en ce moment en est la preuve authentique. Mais l'aimiez-vous? Pour répondre affirmativement à cette question principale vous devez au préalable exprimer votre assentiment concernant certains points qui touchent à la pratique chrétienne.

Le procédé est largement employé aujourd'hui par toutes les écoles de pédagogie. Pour fixer les traits distinctifs de l'intelligence, de la sensibilité ou de la faculté d'adaptation, on soumet le candidat à un interrogatoire et de la somme des réponses on extrait son coefficient intellectuel ou sentimental.

Tout d'abord, que pensez-vous? Oui, quel est le fond de votre pensée, de votre pensée intime, souvent inexprimée peut-être, mais qui n'en guide pas moins votre vie et inspire vos actes? Croyez-vous en Dieu? Il est si facile d'être un athée. Il suffit d'oublier Dieu. Et le fait d'en parler n'est pas toujours un signe que nous croyons en Lui. Car il y a aujourd'hui des hommes qui parlent de Dieu pour le détruire, le faire mourir; pour le reléguer dans les musées comme une momie desséchée.

Pensez-vous à Dieu comme à celui qui habite en nous et dont la présence commande à la fois le respect et l'amour? Pensez-vous à Dieu comme à la source de l'Amour et de l'espérance et êtes-vous convaincus que sans Lui, le monde devient un taudis obscur où la haine invente des tortures pour

faire disparaître tous ceux qui veulent encore croire à la bonté de ce Seigneur?

Nos responsabilités

Pensez-vous que l'homme a des responsabilités vis-à-vis de ses frères? L'Eglise condamne avec Jésus l'égoïsme et ses conséquences désastreuses dans la vie sociale. L'Eglise essaie de transformer chaque homme en rendant toujours plus distincte l'image de Dieu qui est imprimée en lui. Mais à cette figure d'enfant de Dieu a été substitué le faux portrait d'un être autonome dans sa conscience, guide incontrôlable de ses actions, irresponsable envers ses semblables, sans autre loi que celle du fait accompli et de l'assouvissement indiscipliné de ses désirs. Que pensez-vous de tout cela, Mes Frères? Croyez-vous à la puissance de la grâce divine, à la puissance de la prière, à la puissance des sacrements? Y croyez-vous aussi fermement que nos frères chrétiens, persécutés, maltraités, tués, en Chine, en Russie, en Hongrie, en Roumanie, en Tchécoslovaquie, en Yougoslavie, en Pologne? Croyez-vous que le matérialisme marxiste sera toujours persécuteur et que le seul moyen efficace d'entrer en contact avec lui pour le vaincre c'est la prière et le sacrifice?

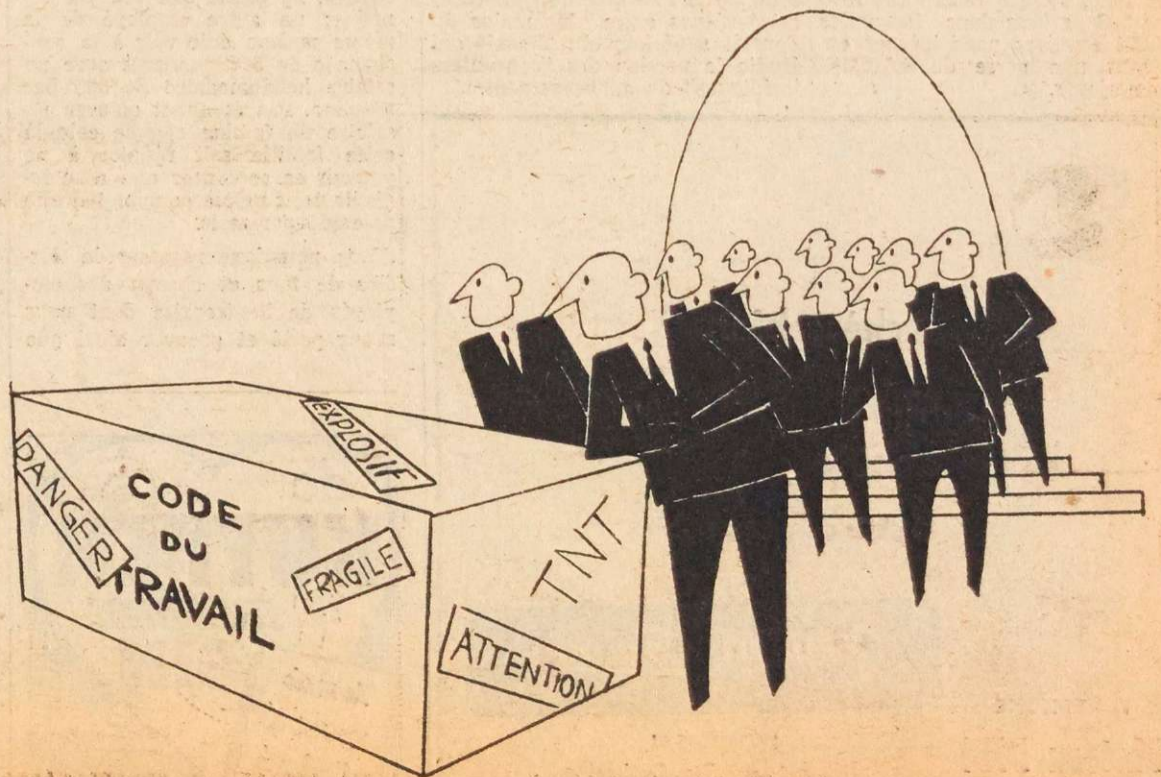
Mais d'autre part, croyez-vous que les chemins par lesquels le communisme s'avance dans le monde sont nos propres complicités mal avouées avec le sensualisme du siècle et nos retards coupables dans l'organisation d'un monde

plus conforme aux desseins du Créateur? Car selon les paroles mêmes de Pie XII: "La question sociale est indubitablement aussi une question économique; mais c'est bien plus une question concernant l'ordonnance de la société humaine et, dans son sens plus profond, une question morale et religieuse".

Penser avec l'Eglise.

Oui, mes Frères, pour aimer l'Eglise il faut penser avec l'Eglise et selon son esprit. Plusieurs croient avoir accompli leurs devoirs de catholiques parce qu'ils le disent, mais leurs actes sont un démenti de leurs affirmations. L'Eglise ne vit pas dans leur cœur et ils ne vivent pas dans le sein de l'Eglise. Aussi ils n'ont pas le courage de lutter pour l'avènement du Royaume de Dieu sur la terre. Les plaies sociales qui gangrènent la famille et l'Etat parce qu'elles sont des attentats à la loi de Dieu, tels le divorce, l'intempérance, la luxure, l'obscénité dans la littérature, sont pour eux des aspects de la liberté de conscience et de la liberté de presse. Des déviations de l'esprit qui sont, en bien des cas, des manifestations de l'orgueil et que les Papes ont stigmatisées, condamnées et réprouvées, demeureront pour eux des programmes d'action et ils s'érigent en réformateurs de l'Eglise. Oublient-ils que, pour accomplir une oeuvre conforme à l'Eglise de Dieu, il faut être un envoyé de l'Eglise c'est-à-dire un envoyé du Christ lui-même? La recherche d'un ordre social chrétien, conforme aux principes de la justice et de la charité, ne doit pas être l'occasion de luttes où la haine devient le mobile des actions, (suite à la page 4)

SUIVEZ LES INSTRUCTIONS...



... indiquées sur les étiquettes!

DANS CE NUMÉRO

- VOICI DES FAITS (Page 2)
- LE PROBLEME OUVRIER (Page 2)
- LE BILL 34 (Page 3)
- UN ROMANCIER (Page 3)
- NEWS DIGEST (Page 4)

LA SEMAINE

5 DOLLARS CHACUN!

SAINT-RAYMOND

Les membres du syndicat de la Pulpe et du Papier de Saint-Raymond viennent d'adresser aux grévistes de Louiseville un chèque de \$500 dollars pour la caisse de secours du syndicat en grève.

Il faut savoir, pour mesurer le générosité d'un tel geste, que le Syndicat de Saint-Raymond compte tout juste 101 membres. Le calcul est facile à faire : cela signifie que chaque membre a fourni au moins \$5.00 dollars.

Cela s'appelle de la générosité. C'est un exemple pour tous les autres syndiqués de la province. Le Travail félicite les gars de Saint-Raymond.

SAGUENAY LAC ST-JEAN

Collège du Travail

Dimanche après-midi, à 2 heures, à Arvida, salle du syndicat national des Employés de l'Aluminium d'Arvida Inc., 406 rue Mellon, le Collège du Travail a tenu son assemblée régulière. Le cours intitulé : "Le Chômage et ses remèdes" a été donné par M. René Tremblay, professeur d'économie à l'Université Laval. Le cours a été suivi d'un forum auquel les membres ont participé.

Fête syndicale

C'est donc dimanche le 15 février prochain, que le Conseil régional Saguenay-Lac St-Jean des Syndicats nationaux a définitivement choisi pour inviter tous les officiers de syndicats et leurs épouses à assister à la Fête syndicale, organisée spécialement pour eux. Voici le programme de cette journée :

2.00 h. p.m. — Réception des invités (Salle des Syndicats nationaux, 73 est, rue Racine, Chicoutimi).

2.15 h. p.m. — Forum : "La femme et le syndicalisme".

3.30 h. p.m. — Film ouvrier : "Avec ces mains-là".

6.00 h. p.m. — Souper canadien.
8.00 h. p.m. — Conférence : "Syndicalisme et famille", par M. le chanoine Henri Pichette, aumônier de la C.T.C.C.

9.00 h. p.m. — Soirée récréative (pièce, chant et musique).

Nous prions les officiers de répondre à l'invitation qui leur sera faite, dans le plus bref délai possible, afin de connaître le nombre de convives que nous aurons pour le souper.

SHAWINIGAN

Syndicat des Travailleurs de l'automobile

Ce syndicat a tenu son assemblée générale mensuelle vendredi soir dernier au local de la rue des Cèdres. A cette assemblée générale il a été question du comité de compétence qui doit siéger bientôt afin de classer dans leur catégorie tous les hommes de métier. Les représentants du syndicat qui ont été nommés pour siéger sur ce comité, iront à Montréal cette semaine avec les représentants des employeurs pour assister à une séance d'examen au Comité paritaire de Montréal. Ceci nous laisse entrevoir que notre comité sera bientôt prêt à commencer les séances d'examen pour nos syndiqués. On sait que

dans le contrat de travail il y a une clause qui prévoit que lorsque les employés seront classés, ils recevront le salaire de leur catégorie avec effet rétroactif à la signature du contrat, c'est-à-dire au 1er septembre pour plusieurs.

Wabasso

Le tribunal qui est chargé d'étudier le cas des 60 congédiements à la Wabasso, se réunit de nouveau aujourd'hui, à 11 heures de l'avant-midi. Les séances d'arbitrage se tiennent à la salle du poste de police No 1.

La Compagnie continue de faire sa contre-preuve.

Grand'Mère Knitting

On nous apprend que la prochaine séance du tribunal d'arbitrage qui siège dans l'affaire de Grand'Mère Knitting, aura lieu le 12 février prochain, en la salle de l'Hôtel de Ville de Grand'Mère.

Journée d'étude

Une journée d'étude se tiendra dimanche à l'école Immaculée-Conception, sous les auspices du Conseil central des syndicats. Le thème de cette journée d'étude sera la sécurité syndicale. Comme on vous l'a annoncé dimanche dernier, les conférenciers seront : Gérard Pelletier, directeur du journal "Le Travail", Jean-Paul Goffroy, conseiller technique de la C.T.C.C., et Fernand Jolicoeur, directeur du Service d'éducation de la C.T.C.C.

Cette journée d'étude débutera à 9 h. 30 du matin pour se terminer vers les 4 heures de l'après-midi. Le dîner sera pris en commun à l'Hôtel Shawinigan. Les frais d'inscription sont de \$2. Le prix du repas est compris dans les frais d'inscription.

Tous les syndiqués sont invités à cette journée d'étude.

A Louiseville

Grâce à la générosité de la population de Grand'Mère, nous avons fait parvenir un autre camion de vêtements aux grévistes de Louiseville. En effet, au cours de la semaine dernière, des syndiqués de Grand'Mère ont visité chacun des foyers qui avait manifesté le désir de venir en aide aux familles des grévistes de Louiseville. Un plein camion de vêtements s'est dirigé vers Louiseville au milieu de la semaine dernière.

Nous remercions bien sincèrement, au nom des grévistes et de leurs familles, toutes les personnes qui ont contribué à amoindrir leur misère, soit en donnant des vêtements, de l'argent, ou en aidant à faire cette collecte.

Il n'y a eu aucun développement important dans la grève, les personnes qui seraient en mesure de faire quelque chose pour régler le conflit ne bougent pas... pendant ce temps les grévistes, avec un courage extraordinaire, continuent d'espérer que le gouvernement fera quelque chose pour régler cet angoissant problème.

Son Excellence Mgr Georges-Léon Pelletier, dans une récente circulaire au clergé diocésain, demande que soit récité quotidiennement le rosaire dans toutes les églises et chapelles du diocèse pour implorer le règlement de la grève de Louiseville. Depuis le 10 mars dernier, écrit Son Excellence, la grève de Louiseville dure. On connaît l'acuité des misères qu'engendre une telle situation. Egalement il est facile de soupçonner la difficulté qu'il y a, pour chacun, de rester calme dans pareille atmosphère de contrainte, d'anxiété et de profonde souffrance.

Afin de hâter un règlement, si vivement attendu, nous demandons que d'ici la fin du conflit soit récité quotidiennement à cette intention le rosaire dans toutes les églises et chapelles publiques.

Nous incitons tous les syndiqués à continuer de prier pour qu'un règlement juste et équitable vienne solutionner ce grave problème social. Nous leur suggérons de suivre les conseils de Son Excellence Mgr l'Evêque en allant assister nombreux à ces exercices religieux qui se feront dans nos églises respectives.

LE CARDINAL...

(suite de la page 1)

parce que la dureté des uns a provoqué la colère des autres. "L'Eglise, a dit le Pape Pie XII, (Message de Noël 1942) ne peut ignorer ni refuser de voir que l'ouvrier dans son effort pour améliorer sa condition se heurte à un système social qui, loin d'être conforme à la nature, s'oppose à l'ordre établi par Dieu, et à la fin qu'il a assignée aux biens de la terre". Mais d'autre part il faut que tous ceux qui travaillent à bâtir un monde meilleur par de justes revendications se rappellent que seule l'union à l'Eglise élève l'homme à la

perfection de son être et de sa vitalité. Toujours selon l'enseignement du Pape l'union à l'Eglise forme des "hommes établis intégralement dans la condition inviolable d'images de Dieu; des hommes fiers de leur dignité personnelle et de leur saine liberté, des hommes justement jaloux de leur égalité avec leurs semblables en tout ce qui touche le fond le plus intime de leur dignité humaine; des hommes attachés d'une manière stable à leur terre et à leurs traditions".

AU CLUB RICHELIEU

Un esprit chrétien

L'Eglise assiste, avec effroi mais aussi avec sympathie à l'édification d'un monde nouveau. L'Economie, la Finance, la Politique, le Commerce ont leurs lois propres et les institutions que ces disciplines humaines édifient ne relèvent pas immédiatement et directement de la juridiction de l'Eglise. Mais l'Eglise doit avoir une influence sur les économistes, les financiers, les politiciens, les commerçants, car elle doit sanctifier tous les hommes non seulement pour les disposer à la vie éternelle, mais bien pour les préparer à cette vie, afin que par eux et en eux se réalise la grande demande du Pater : "Que votre Règne arrive !"

Messieurs, la finance, le commerce, la politique peuvent construire de grandes et somptueuses Cités. Tant qu'il y aura des pauvres dans la Cité le chrétien ne peut pas dormir en paix. Aussi le Pape a-t-il exalté, dans son message de Noël 1952, le primat de la charité. A Noël, le Pape s'adressait à l'Eglise universelle, mais, le 17 janvier, il parlait pour notre Eglise de Montréal. Or, vous savez que le Pape a souligné l'initiative du Foyer de Charité comme un symbole et un signe tangible de notre amour pour les pauvres.

Messieurs, vous avez toujours manifesté un grand intérêt pour les oeuvres de charité et vous avez été des collaborateurs diligents et généreux des oeuvres en faveur de l'enfance délaissée et des pauvres de toutes catégories. Il reste encore beaucoup à faire. La bourse que les fidèles du diocèse de Montréal m'ont offerte à l'occasion de mon élévation au Cardinalat sera intégralement destinée aux oeuvres, mais c'est une goutte d'eau jetée dans l'océan des misères humaines qui assombrissent l'horizon de notre Cité. Il nous faudrait 100 millions de dollars pour accomplir les tâches les plus urgentes. Et ne dites pas que ces chiffres sont exagérés. Ils sont si peu à côté des bilans de la finance, du commerce et, osons le dire, du vice et de l'intempérance. Messieurs, bâtir une Cité chrétienne, c'est se dévouer aux oeuvres de charité. J'espère que tous les catholiques sincères qui entendent ces paroles ou liront ces lignes se rappelleront la

leçon que leur donne l'Eglise par ma voix.

La doctrine sociale de l'Eglise

Enfin, Messieurs, le Pape nous avertit que l'une des principales obligations du chrétien dans la Cité, c'est de faire connaître et de mettre en pratique la doctrine sociale de l'Eglise.

Tâche immense et urgente qui exigera de nombreux apôtres sociaux, tant prêtres que laïques, et qui ne sera jamais terminée en ce monde où les hommes élèvent sans cesse entre les classes sociales le mur des préjugés et des haines.

Nous trouvons, en core aujourd'hui, de chrétiens qui croient être de bons catholiques parce qu'ils sont fidèles à l'assistance à la messe et à la réception des sacrements, mais dont la pensée sociale n'a pas évolué depuis la publication des grandes encycliques pontificales sur la question sociale. Et parce que des intérêts puissants sont en jeu, on se raidit, on refuse l'étude sérieuse et calme des problèmes, on se réfugie dans les théories périmées d'une économie politique qui a bâti le monde en vue des richesses, préparant ainsi le lit aux doctrines subversives d'un matérialisme grossier qui nie la dignité de la personne humaine.

Messieurs, l'Eglise continuera son action indépendamment de l'obstination et de la mauvaise foi des sociétés. Elle a les promesses de la vie éternelle et les méchants le savent puisqu'ils refusent à des membres de la hiérarchie de prendre contact avec Rome, avouant par là qu'ils voient, dans la Papauté le seul obstacle qui leur barre la route pour la domination du monde.

J'ai dit à mes prêtres, lorsque je les ai rencontrés, vendredi dernier, que le Cardinalat consistait dans le vœu de servitude à l'Eglise jusqu'à l'effusion du sang. Je suis donc prêt avec les Archevêques de Budapest, de Zagreb et de Varsovie à souffrir dans les prisons, s'il le fallait, pour l'Eglise. Mais, Messieurs, ce jour-là où seraient vos libertés civiques ? Que seraient devenues les richesses spirituelles de votre christianisme ? Ne croyez-vous pas qu'il nous serait plus facile et moins coûteux de travailler ensemble à bâtir le Royaume de Dieu dans cette Cité ?



Un système unique des résultats convaincants les centres d'apprentissage

De 1945 à 1952

17,237 ouvriers, jeunes et vieux, se sont rendus à nos Centres d'Apprentissage pour apprendre un métier ou pour améliorer leur rendement technique.

DANS LES METIERS DE LA CONSTRUCTION

six centres

Montréal, Joliette, Sherbrooke, Hull, Chicoutimi et Québec, on a formé 9,914 apprentis suivant la Loi de l'Aide à l'Apprentissage.

Les autres centres ont contribué à la formation de 7,323 artisans spécialisés dans les industries ou métiers suivants : chaussure, imprimerie, automobile, horlogerie et coiffure.

Le Ministère du Travail de la province de Québec.

NEWS DIGEST

EDITORIAL COMMENT, on page 1, underlines Barrette's speech at the Assembly and the Minister's statement that there is no "acute social crises" in Quebec.

Le Travail agrees with the minister that in a vast majority of plants, relations between employers and employees are excellent. But there is a crisis just the same due to the fact that the provincial government does not assume its responsibilities towards the workers whose employers are anti-labor. The fact that both the Premier and the Labor ministers have supported in the past such companies as the Johns-Manville and the Associated Textiles indicates clearly enough that something is rotten in Quebec.

SHERBROOKE SURVEY — The knowledge of economic facts is essential to labor leaders and members since their very action consists in bringing a change in the economic situation of its members and of society.

Fernand Bourret, business agent of Sherbrooke's Central Council of the CCCL reports on salaries and prices in that city. Average salaries are the lowest reported by the Federal Bureau of Statistics for a town of that size, whereas prices and particularly rentals are higher in Sherbrooke than in most places of the same importance.